



---

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 MAI 2018

---

#### Présences :

M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M<sup>me</sup> Carmen Cloutier  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay  
M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers  
M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert  
M<sup>me</sup> Nathalie Latreille

M<sup>me</sup> Judith Le Blanc (substitut)  
M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme  
M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu

#### Absences :

M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers  
M. Éric Melançon

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon, président, et M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers, vice-présidente, étant absents, M<sup>me</sup> Judith Le Blanc ouvre l'assemblée à 19 h 20 à titre de vice-présidente substitut.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1718-05-044 Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 6.3.8 Régularisation du fonds à destination spéciale
- 6.3.9 Plan numérique
- 6.4.1 Sondage sur l'horaire du service de garde
- 7.1 PEVR
- 8.1 Défi « active tes pieds et Trottibus »

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1718-05-045

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2018 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Rencontres et assemblée générale des parents en début d'année

M<sup>me</sup> Deslauriers informe les membres que les rencontres de parents prévues lors de l'assemblée générale des parents le 11 septembre 2018 ont été déplacées. En effet, il est proposé par les enseignants de tenir les rencontres de parents le 28 août 2018, avant le début des classes. Les parents pourront ainsi rencontrer les enseignants et connaître, dès le début de l'année, le fonctionnement de chacun. De plus, ils pourront apporter le sac d'école avec tout le matériel des élèves, ce qui sera moins lourd pour les enfants lors de la rentrée. Le parent recevra une image qu'il devra remettre à son enfant pour que celui-ci puisse retrouver son enseignant dans la cour lors de la première journée de classe.

Afin de susciter la participation des parents lors de l'assemblée générale des parents le 11 septembre 2018, il est proposé de présenter une conférence aux parents.

Les parents aiment l'idée, c'est une belle façon de débiter l'année scolaire.

Cette procédure sera expliquée dans le document d'accueil qui accompagnera la liste des effets scolaires. Ce document est remis aux élèves lors de la dernière journée de classe en juin et il est disponible sur notre site Internet à compter du mois de juillet.

Calendrier scolaire 2018-2019

Le calendrier scolaire est disponible sur notre site Internet.

Nous précisons les journées pédagogiques :

14 décembre 2018	bassin
29 mars 2019	école
7 juin 2019	école

5. Questions du public

Aucun public.

## 6. Sujets courants :

### 6.1. Information du président

#### 6.1.1. Courrier

M. Éric Melançon, président, est absent à cette rencontre.

### 6.2. Information du représentant du comité de parents

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert informe les membres que lors de la rencontre du 16 mai dernier, il y a eu une formation de la FCPQ pour tous les membres des conseils d'établissement. Le sujet portait sur l'augmentation du taux de participation parentale. La FCPQ a produit une capsule pour publiciser l'OPP.

Consultation sur le PEVR.

Dépôt du calendrier des rencontres du comité de parents 2018-2019.

La soirée des bénévoles fut un succès. Il y aura un vidéo sur la page Facebook du comité de parents.

Les membres remercient M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert pour son implication tout au long de l'année.

### 6.3. Information de la direction

#### 6.3.1. Organisation scolaire 2018-2019

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente l'organisation scolaire prévue pour l'an prochain :

	Élèves	Groupes	Transferts possibles
Préscolaire	65	4	
1 <sup>re</sup> année	47	2,5 *	
2 <sup>e</sup> année	75	2,5 *	
3 <sup>e</sup> année	50	2	
4 <sup>e</sup> année	69	3	
5 <sup>e</sup> année	49	2	
6 <sup>e</sup> année	54	2	2 élèves **

\* Groupe multiâge

\*\* Des lettres ont été envoyées aux parents puisque le nombre de places disponibles dans ces niveaux est limité.

De plus, la Commission scolaire a annoncé l'ouverture d'un groupe de GAER (éveil à la réalité) à l'école de la Rive. Ce sont 7 ou 8 élèves de 5 ou 6 ans autistes. Il y aura une rencontre d'information pour les parents de ces élèves le 22 juin prochain.

Services complémentaires 2018-2019 :

Orthophonie : 2,5 jours par semaine  
Orthopédagogique : 2 postes à 100 % et 1 poste de 29 %  
Psychologie : 2 jours par semaine  
Psychoéducatrice : 2 jours par semaine  
TES (5) : 1 TES au Pavillon II  
1 TES au préscolaire  
1 TES école (3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année)  
1 TES pour le GAER  
1 TES (10 périodes d'accompagnement en classe)

### 6.3.2. Modification à la grille-matières 2018-2019

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente la nouvelle grille-matières en raison de l'ajout d'un groupe en GAER.

De plus, les élèves de maternelle auront de l'éducation physique toute l'année et n'auront plus de musique.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc d'approuver la grille-matières 2018-2019 telle que présentée.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition approuvée à l'unanimité.

### 6.3.3. Rentrée progressive

M<sup>me</sup> Ariane Duguay présente l'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de maternelle pour l'année scolaire 2018-2019.

28 août 2018	Rencontre de parents
30 août au 5 septembre 2018	Rentrée progressive <i>L'horaire sera envoyé aux parents par la poste au mois de juillet.</i>
6 septembre 2018	Début de l'horaire régulier

L'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de GAER n'est pas encore déterminé.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Anik Vallée d'approuver l'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de maternelle qui se déroulera sur 4 jours, soit du 30 août au 5 septembre inclusivement. La première journée de classe régulière sera donc le 6 septembre 2018.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Annik Boulet.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.4. Activité de fin d'année

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente les activités prévues pour souligner la fin de l'année scolaire.

19 juin 2018 Olympiades

20 juin 2018 Étoiles de l'année

Tirage d'un vélo (caisse scolaire)

Remise des diplômes et bal des finissants pour les élèves de 6<sup>e</sup> année en soirée

21 juin 2018 Il y aura une kermesse, des jeux gonflables et de la barbe à papa. Une contribution de 5 \$ par enfant sera demandée aux parents. Nous soulignons également que nous sommes à la recherche de bénévoles.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'approuver l'activité de fin d'année qui aura lieu le 21 juin 2018 au coût de 5 \$ par enfant.

Proposition secondée par Annik Boulet.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.5. Budget du conseil d'établissement 2018-2019 (adoption) (dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

CE-1718-05-049

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2018-2019 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.6. Budget initial de l'école de la Rive 2018-2019 (adoption)  
(dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget de l'école de la Rive pour l'année scolaire 2018-2019.

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'établissement en conformité à l'article 95 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Considérant que le budget du conseil d'établissement a été adopté;

Considérant que le budget du service de garde a été adopté, s'il y a lieu;

CE-1718-05-050

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Latreille, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2018-2019 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 204 796 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 6.3.7. Travaux d'été

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente les travaux prévus pour cet été :

- Débarcadère sera refait cet été.
- Les travaux prévus sur le bord de l'eau sont reportés à l'an prochain.
- L'escalier du pavillon II dans la cour sera refait pour permettre l'entrée des élèves au 2<sup>e</sup> étage.
- Le corridor sera élargi pour permettre l'entrée des élèves au 2<sup>e</sup> étage.
- L'entrée du service de garde sera l'entrée principale du pavillon II sur la rue d'Abbotsford.
- L'ajout de jeux dans la cour.
- Un terrain de soccer sera gazonné à l'automne.

### 6.3.8. Régularisation du fonds à destination spéciale

M<sup>me</sup> Deslauriers explique aux membres que des sommes demeurent depuis plusieurs années dans des postes budgétaires non utilisés. Elle propose donc de transférer ces sommes dans le budget prévu pour le parc-école.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annik Boulet de transférer les sommes des postes budgétaires non utilisés dans le projet du parc-école.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

### 6.3.9. Plan numérique

M<sup>me</sup> Deslauriers explique aux membres qu'une nouvelle annonce a été faite par le ministère relativement aux ressources numériques.

Le combo numérique est offert en trois catégories :

1. Robotique
2. Laboratoire créatif (imprimantes 3D, etc.)
3. Flotte d'appareils

L'école de la Rive a choisi de privilégier l'amélioration de la flotte d'appareils afin que plusieurs élèves puissent utiliser un appareil au même moment.

Le ministère a donc évalué les besoins et attribue des crédits. Selon le nombre de crédits offerts à l'école de la Rive, il serait possible de se procurer 86 ordinateurs portables.

#### 6.4. Information de la responsable du service de garde

M<sup>me</sup> Boulet informe les membres que lors de la période d'inscriptions au mois de février dernier, nous avons constaté que plusieurs parents apprécieraient beaucoup si le service de garde ouvrait à 6 h 30 au lieu de 6 h 45. Un sondage sera envoyé aux parents utilisateurs du service de garde ainsi qu'aux parents des élèves inscrits en maternelle en 2018-2019 afin de savoir si un changement d'horaire est souhaitable.

Lors de la journée pédagogique du 11 juin prochain, les élèves iront à Funtropolis.

#### 6.5. Information des enseignants

Aucune information des enseignants à traiter.

### 7. Points en consultation :

#### 7.1. PEVR

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers a envoyé un lien par courriel à tous les membres du conseil d'établissement. Elle invite donc les membres à compléter le sondage en ligne.

On dénote trois principales orientations au PEVR :

1. Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire.
2. Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun.
3. Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves.

### 8. Autres sujets :

#### 8.1. Défi « active tes pieds et Trottibus »

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert explique ce qu'est le défi active tes pieds et le projet Trottibus. À retenir pour l'année scolaire 2019-2020, en raison des nouveaux aménagements prévus l'an prochain.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 juin 2018, à 18 h, au restaurant Au Vieux Duluth. Le budget du conseil d'établissement sera donc utilisé afin de remercier les membres pour leur implication tout au long de l'année.

Un courriel sera envoyé à tous les membres afin de confirmer la réservation.

10. Levée de l'assemblée

CE-1718-05-052

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annik Boulet de lever l'assemblée à 21 h 30.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature du président

---

Signature de la directrice

/gen  
2018 09 18

/Documents/CE/2017-2018/Procès-verbal du 2018 05 29.doc